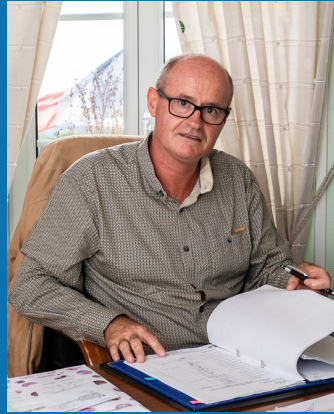


L'édito du Maire

Mesdames, Messieurs,
Chers habitants,

La traditionnelle cérémonie des vœux est l'occasion de faire preuve de reconnaissance et de formuler des remerciements, de montrer toute notre gratitude à ceux qui servent la communauté. Sans eux rien ne serait possible. Ils gardent en permanence le souci de l'intérêt général.



Commerçants, artisans, enseignants, celles et ceux qui œuvrent dans le milieu associatif, membres du CCAS, je les remercie tous pour leur implication. Sans oublier celles et ceux qui nous accompagnent et nous aident au quotidien, nos agents techniques, agents de l'EPIC, les agents du pôle de proximité des Pieux, les agents de la direction des routes départementales, l'office du tourisme, sans oublier la gendarmerie et les pompiers qui chaque jour, sont à nos côtés, pour notre protection et notre sécurité, pour leur engagement à servir la population.

Ce rendez-vous de début d'année est aussi le moment de dresser un bilan et d'annoncer les projets et les perspectives.

Tout d'abord et je m'en réjouis, en 2023, l'Association de Défense Littorale de Siouville-Hague (L'ADLS), annoncée au journal officiel le 1er août 2023, est née ! Cette association syndicale confortée et présidée par Monsieur Vincent Prunier. C'est tout le sens du travail accompli depuis à minima, deux ans, deux années de préparation, notamment d'identification des propriétaires concernés et de création administrative. La commune est membre du syndicat et soutient bien évidemment l'association dans ses démarches, et elles sont nombreuses. Mais, ne fermons pas les yeux sur les problèmes et les difficultés rencontrées. Les réponses apportées par les services de l'état sur le sujet à minima pour un entretien d'urgence sont à l'opposé de ce que nous pourrions prétendre et attendre, pour pouvoir travailler et avancer sereinement. Je le déplore et je pense ne pas être le seul, mais parfois la frustration fait place à de l'exaspération si ce n'est de la colère, aux limites administratives et aux réponses apportées sur l'urgence de faire réaliser des travaux suite aux épisodes tempétueux que nous avons subi. Nous aurons très prochainement à répondre officiellement et par écrit aux services de l'Etat, en argumentant des contradictions, et incohérences, sur la méthodologie que nous aurions à employer !

L'année 2023 a été propice à de nombreux travaux. La réhabilitation du presbytère s'est terminée début 2023, les travaux de sécurisation de l'école ont été réalisés en 2023 par le service commun du pôle de proximité des Pieux.

La commune a également sécurisé la route aux abords des écoles avec une signalisation et un système de barrière prévu à cet effet.

Il ne faut pas non plus occulter les difficultés rencontrées lors de la rentrée scolaire de septembre 2023 : l'entretien des espaces verts entre autre, qui a posé et qui pose quelques problèmes de financement et de coordination entre la commune et l'agglomération du Cotentin, aujourd'hui propriétaire, via le pôle de proximité des Pieux. Point qui a été abordé en fin d'année et une convention très prochainement, va être signée pour clairement identifier qui fait quoi !

Un sujet important et qui nous concerne tous, l'Avenir de l'école. Chaque année lors des évaluations pour la rentrée scolaire à venir, nous sommes vigilants sur les effectifs à venir. Preuve que ce sujet est très important, les parents d'élèves alertent également sur la diminution des effectifs et l'éventualité d'une fermeture de classe. L'attention de tous est ainsi réclamée, le dynamisme de la commune dans son ensemble est en jeu.

Autre aspect important : l'évolution de l'habitat secondaire et des locations saisonnières. Siouville-Hague fait désormais partie des communes classées en « zone tendue », ce qui signifie qu'il y a de moins en moins d'habitants dans les maisons. Il nous faut travailler et resituer les priorités pour faire infléchir et donc modifier la direction de cette courbe. Nous en sommes conscients et nous y travaillons déjà. En concertation avec les communes limitrophes, la création d'un centre de loisirs est à l'étude. Celui-ci viendra en complément de l'offre que nous apportons auprès des jeunes enfants. L'agglomération du Cotentin, en charge de l'urbanisme, avance dans les travaux de construction du plan local d'urbanisme intercommunal. Ce PLUI en cours va redonner, nous l'espérons de la constructibilité. Nous y travaillons. Après consultation des élus, une enquête publique aura lieu afin que chaque habitant puisse apporter ses remarques. L'objectif est une entrée en vigueur du PLUI début 2026. Constructibilité à venir, attractivité du territoire, toujours plus d'animations, infrastructures pour les plus jeunes, centres de loisirs,... sont des composantes d'une politique qui doit redonner de l'attractivité aux jeunes couples. Il faut ainsi voir l'avenir et apporter plusieurs éléments d'attractivité pour infléchir la tendance actuelle.

Dans cette optique, nous avons fait le nécessaire pour être intégré au Programme Villages d'Avenir.

Pour 2024, nos efforts se porteront sur la continuité des travaux d'effacements des réseaux. Travaux sur des chasses communales seront programmés et des travaux de voiries sont prévus pour 2024 avec le service commun. Les travaux de DECI sur la commune vont se poursuivre. La deuxième phase de renaturation de la zone humide va être réalisée prochainement. Nos efforts pour gommer la fracture numérique devrait enfin aboutir avec des travaux à la Petite-Siouville avec la pose de nouveaux poteaux.

Sans compter les différents travaux au quotidien, les urgences à traiter, nos agents travaillent pour le bien vivre pour tous, je les en remercie une nouvelle fois.

Bonne année 2024 à toutes et tous,

Denis Chanteloup

Travaux salle du Temple...

La salle du Temple fait l'objet d'une réflexion afin d'engager des travaux de réaménagement en 2025. Ses usages ne devraient pas être très différents qu'actuellement. Elle devrait pouvoir accueillir les réunions des associations, des concerts, des expositions, des banquets ou encore des réunions de famille... Elle sera sans doute plus grande sans toutefois réaliser une extension, il s'agirait plutôt de réaménagé également l'étage. Une étude technique va être menée dans ce sens. Le conseil municipal travaille sur ce dossier en réunissant régulièrement la commission travaux.



Le Temple pourrait abriter deux salles différentes d'ici avant la fin du mandat municipal actuel.

La sécurité des baignades sécurisée pour 2024

La saison estivale se prépare toujours en hiver. Côté plage, la surveillance des baignades va connaître un changement important. Les sapeurs-pompiers ayant annoncé ne plus pouvoir assurer cette mission, communes concernées et pôle de proximité ont travaillé ensemble à pouvoir maintenir ce service important pour les habitants et les vacanciers. Après recherche active, réunions en préfecture et accord signés, c'est l'association ASES 50 de Cherbourg en Cotentin qui va se charger de mettre en place les sauveteurs sur les plages de Siouville-Hague, Le Rozel, Sciotot et Surtainville l'été prochain. La formation des jeunes sauveteurs est également assurée par cette association. Dans le Cotentin, les plages de Barneville, de Carteret et d'Urville vont être surveillées par la SNSM tandis que les plages de Portbail, Querqueville et Tournaville par des sauveteurs formés et faisant partie de l'ASES 50. A partir de 2025, cette structure sera remplacée par un comité départemental de sauvetage pour ces missions auprès des communes.



Les sauveteurs de l'ASES50 vont prendre la relève des sapeurs-pompiers l'été prochain.

Un nouveau site internet pour 2024

Un travail de longue haleine a été entamé en 2023 autour du site internet de la commune. La décision a été prise de revoir l'ancien site, réalisé en 2015, tout en créant un second site pour le camping municipal de Clairefontaine. Le nouveau site de la commune a été mis en ligne le 5 février 2024 (www.siouville-hague.fr). Plus visuel, plus dynamique, il met en valeur le territoire et ses habitants. Il se veut aussi très pratique afin d'accéder aux informations des services publics dès la page d'accueil. Le camping aura son propre espace sur internet d'ici quelques mois, il proposera de la réservation des emplacements et mobil-home en ligne, ce qui n'existe pas actuellement.



Page « Vivre à Siouville » du nouveau site internet de la commune.

En bref

Éclairage de la voie publique.

On ne compte plus le nombre d'interventions réalisées depuis plusieurs mois sur l'éclairage public régulièrement en panne, principalement dans le secteur plage. Les lampadaires semblent désormais fonctionner normalement.

Parc de glisse suite.

Pour réfléchir et donner une suite au projet de parc de glisse, le conseil municipal a créé un groupe de travail. La première réunion a eu lieu le 1^{er} février.

Espaces verts de l'école.

Le point délicat de la rentrée 2023 a été l'entretien des espaces verts, qui entre dans les prérogatives du service commun aux 15 communes du canton. Une convention va (enfin) être rédigée.

Projet centre de loisirs

La commune réfléchit avec les communes voisines de Tréauville, d'Helleville et d'Héauville à créer un centre de loisirs commun. Une étude va être réalisée ce premier semestre 2024 pour mesurer le besoin : nombre de places, jours et périodes d'ouverture...

Le Siou.

Propriété de l'agglomération du Cotentin, le centre d'hébergement du Siou fait l'objet d'une réflexion sur son devenir. La commune est active sur ce point et souhaite que ce lieu retrouve un dynamisme, été comme hiver, au travers de l'accueil de séjours scolaires, colonies de vacances, stages découvertes, groupes en session de formation... Il ne devrait ainsi pas être vendu et un appel à projet doit être écrit et diffusé en 2024 en collaboration avec le pôle de proximité des Pieux.

Agenda

3 février

Assemblée Générale du Cotentin Surf Club

30 mars

Tennis de Table—Critérium jeunes

31 mars

Chasse aux œufs au Pont Helland

Directeur de la publication : Denis Chanteloup
Rédaction : Elisabeth Burnouf
Conception graphique / mise en page : Denis Chanteloup
Crédits photos : Thierry Houyel et municipalité
Mairie de Siouville-Hague
Tel : 02.33.87.60.00
Dépôt légal : janvier 2024
Imprimé par nos soins

N'hésitez pas, prenez vos claviers et venez jeter un œil sur :

www.siouville-hague.com

Page facebook : [Commune de Siouville-Hague](https://www.facebook.com/Commune.de.Siouville.Hague)